

COÛT DE LA FORMATION

Frais de scolarité pour ressortissants européens

Frais de scolarité : **5 900 €**

Frais d'inscription et de sélection : **100 €**

Frais de l'association des étudiants : **100 €** (visites professionnelles, repas à l'extérieur...)

Frais de scolarité pour non-européens

Frais de scolarité : **10 000 €**

Frais d'inscription et de sélection : **100 €**

Frais de l'association des étudiants : **100 €** (visites professionnelles, repas à l'extérieur...)

Hébergement et restauration

En France - Période 1

Hébergement obligatoire sur le campus de Savignac dans la résidence gérée par la Perigordia Habitat : 320 € * pour une chambre en occupation simple, 160 € * pour une chambre en occupation double.

La restauration à l'Ecole de Savignac est présentement gérée par une société de restauration, SOGERES. Dès septembre 2010, un nouveau restaurant « self-service » sera mis à disposition.

En Angleterre - Période 2

Hébergement possible sur le campus de Stratford-upon-Avon College
ou

Hébergement chez l'habitant ou en locations individuelles (liste fournie par notre partenaire le Stratford-upon-Avon College).

La restauration en Angleterre est libre et à la charge des étudiants.

En France - Période 3

Hébergement à proximité de l'Ecole : nous pouvons vous fournir une liste d'adresses de particuliers proposant des logements meublés (tarif moyen : 250€/mois) *

Sécurité sociale étudiant

Affiliation annuelle auprès de la CPAM de la Dordogne, coût annuel approx. : 198 € *

* Ces montants sont donnés à titre indicatif et sont réévalués chaque année.

CONTACTS

Françoise MADIÉS, Chargée des relations avec les étudiants

e-mail : f.madies@ecole-de-savignac.com

Roger HAIGH, Responsable des formations franco-britanniques

e-mail : r.haigh@ecole-de-savignac.com

Tél : 00 33 (0)5.53.05.08.11

Fax : 00 33 (0)5.53.05.39.65

Ecole de Savignac, 24420 Savignac-les-Eglises, France, www.ecole-de-savignac.com

Stratford-upon-Avon College, www.strat-avon.ac.uk

Thames Valley University, www.tvu.ac.uk